

Un manège projeté près des bois à Bassins

Equitation

Le futur centre équestre comprendra un manège, des écuries pour 36 chevaux et cinq appartements. Le projet suscite des oppositions

Le futur propriétaire du manège planifié à Bassins monte ce projet pour sa fille de 25 ans, qui veut faire de sa passion et de son sport sa profession. «L'idée est de lui fournir un bon outil de travail, quelque chose qui va perdurer et qui fait envie», a-t-il annoncé au terme de la mise à l'enquête, qui a suscité une dizaine d'oppositions.

La réalisation du centre équestre est prévue sur une parcelle classée en zone d'équipements sportifs, en haut du village, à l'orée des bois. Un autre projet de manège avait déjà obtenu un permis de construire en 2011, mais le propriétaire s'était retiré pour des raisons privées. «On a justement choisi cet endroit parce que tout est légal, et que cela devient de plus en plus rare de trouver un terrain zoné pour ce type d'activités», précise l'entrepreneur.

Le manège, très conventionnel, proposera des pensions pour chevaux, une école d'équitation, du dressage, du saut d'obstacles, un peu d'élevage et de la randonnée. Il comprendra aussi un petit club-house pour un accueil convivial. Les logements seront des-

tinés aux propriétaires et aux palefreniers. Le fourrage sera fourni par un paysan, qui reprendra le fumier. Dans un souci écologique, il y aura des réservoirs pour récupérer l'eau de pluie et une carrière de filtrage.

Certains opposants estiment le projet démesuré, craignent les impacts sur l'environnement, et plusieurs s'inquiètent du trafic automobile généré. L'architecte Serge Fehlmann répond qu'il s'agit d'un faux problème. «Un manège ne génère pas beaucoup de circulation. Ce n'est pas un centre commercial. C'est un superbe projet, essentiellement en bois.» Quant au syndic de Bassins, Didier Lohri, il se déclare heureux d'accueillir une nouvelle entreprise dans sa commune. «Elle rentre dans les vues de notre plan directeur qui cherche à soutenir le tourisme vert sous toutes ses formes.»

Ces dix dernières années, le nombre de chevaux a fortement augmenté dans le canton de Vaud, principalement chez les agriculteurs (75%), qui ont investi ce créneau pour se constituer un revenu auxiliaire bienvenu. A La Côte, le nombre de manèges et autres structures de détention de chevaux a connu une forte croissance durant la même période. Selon Iris Bachmann, responsable suppléante du groupe de détention de chevaux au Haras national à Avenches, cette croissance tend à se stabiliser. **Yves Merz**